

## Appel à candidature : 3 bourses pour des stages professionnels dans le secteur culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans le cadre de la 7<sup>e</sup> session de la Commission Mixte Permanente Maroc/Wallonie-Bruxelles (2018-2022), Wallonie-Bruxelles International et le Ministère de la Culture et de la Communication - Département de la Culture du Maroc octroient chaque année 3 bourses de stage professionnel d'une durée d'un mois dans des structures culturelles en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il est porté à la connaissance des opérateurs culturels du Maroc que la candidature au programme de bourses est ouverte pour l'année 2019.

### Ce programme de bourse consiste en :

- Un montant mensuel de bourse (indexé annuellement au 1<sup>er</sup> septembre) : 1.091,73€ ;
- Les frais de voyage international ;
- L'assurance Soins de santé de type subrogation de mutuelle (en fonction du pays) et en responsabilité civile ;
- Les frais de logement à concurrence de 800 € maximum par mois à justifier ;
- Les frais de déplacement professionnel à concurrence de 80 €/mois à justifier ;
- Les frais de formation au cas par cas.

*(N.B. Les frais de visa sont à la charge du candidat)*

### **1 – Profils des candidats et durée des séjours :**

#### **a- Profils :**

Les bourses pour des stages professionnels dans le secteur culturel en Wallonie-Bruxelles sont destinées aux :

**Catégorie (A) :** Les professionnels confirmés exerçant des responsabilités dans des entités culturelles marocaines (administrateurs de structures culturelles, responsables de service, chargés de projets culturels, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles) et désireux de développer un projet professionnel concret avec un établissement d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles, permettant l'échange de connaissances et de savoir-faire.



**Catégorie (B)** : Les artistes résidents au Maroc, confirmés et désireux de développer un projet professionnel concret avec un établissement d'accueil en Fédération Wallonie-Bruxelles, permettant l'échange de connaissances et de savoir-faire.

#### **b- Durée des séjours :**

1 mois valable durant la période du 15 septembre au 30 décembre 2019

## **2- Les structures d'accueil en Wallonie-Bruxelles :**

- a- Le candidat est prié de trouver une structure culturelle en Wallonie-Bruxelles qui accueillera son projet artistique.
- b- La structure d'accueil doit désigner un tuteur chargé de suivre le professionnel marocain accueilli dans l'établissement et proposer un programme de stage comprenant des rencontres professionnelles en lien avec le projet professionnel du stagiaire.
- c- Au terme du stage, la structure d'accueil adressera à la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Rabat et au Ministère de la Culture du Maroc un bilan explicitant les apports du séjour du stagiaire pour la structure et les prolongements envisagés.

## **3- Comment candidater :**

Votre candidature doit nous parvenir avec les pièces suivantes :

- Formulaire de candidature ci-joint
- CV pour votre expérience professionnelle [pour la catégorie A] - Portfolio de votre expérience artistique (pour la catégorie B)
- \*Si en poste actuellement, attestation de travail et autorisation de votre hiérarchie pour votre disponibilité de vous rendre à ce stage aux dates choisies (demande ou promesse de congé ou autorisation spécifique)
- Invitation de la structure d'accueil en Wallonie-Bruxelles déclarant son implication à votre accueil et l'élaboration de votre programme de séjour.
- Une copie de votre passeport valide

Votre dossier doit être envoyé aux deux emails suivants avant le 15 juin 2019 :

[delegation.rabat@delwalbru.be](mailto:delegation.rabat@delwalbru.be) / [delegationwb.rabat@gmail.com](mailto:delegationwb.rabat@gmail.com)

## **4- La sélection :**

La sélection se fera via une Commission constituée de représentants de la Délégation de la Wallonie à Rabat et du Ministère de la Culture et de la Communication - Département de la



Culture, réunie afin d'étudier les différents dossiers présentés et selon des critères de qualité et de pertinence dans un parcours de vie ou professionnelle.

Seuls les candidats retenus seront contactés au plus tard le 30 juin 2019.